

Spécialisation en M2 et domaine de travail d'avocat

Par **Ritsu**, le **24/05/2015** à **22:18**

Bonsoir, (oui ceci est mon 4ème sujet de la soirée [smile9])

Je me demandais si un avocat ayant fait son M2 en droit des affaires par exemple, pouvait plus tard exercer dans divers domaines: droit de la famille, droit pénal... ou exclusivement dans le droit des affaires?

Inversement, peut-on être avocat dans le domaine des affaires en ayant un M2 en droit pénal par ex?..

Car j'ai lu des témoignages d'avocats qui restaient très larges dans leur domaine de travail, mêlant droit du travail, droit pénal, droit de la famille etc. Dans ce cas, le choix de M2 ne nous engage à rien?

Je vous remercie de m'éclairer, cela m'aidera un peu pour mon choix d'orientation:)

Par **bulle**, le **27/05/2015** à **22:35**

Bonjour,

Non un Master 2 ne vous engage à rien. Cependant, vous devrez par la force des choses vous spécialiser dans un ou deux domaines. Même si vous pouvez intervenir dans des domaines du droit annexes, cela ne sera qu'accessoire.

Les avocats généralistes sont de plus en plus rares. Ce sont ceux en général qui ont leur propre cabinet et travaillent seuls.